

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2013

Le vingt-neuf octobre deux mil treize, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Vraiville, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Jacky PAUMIER, Maire.

Convocation du	22 octobre 2013	Affichée le	22 octobre 2013
----------------	-----------------	-------------	-----------------

Membres en exercice :	14	Membres présents :	10
-----------------------	----	--------------------	----

Nombre de pouvoirs :	3	Nombre de votants :	13
----------------------	---	---------------------	----

Secrétaire de séance :	Andrée PREVOTEAU		
------------------------	------------------	--	--

PRESENTS :	Jacky PAUMIER, Andrée PREVOTEAU, Hervé GAMBLIN, Céline CHEVAL, Charles LELIEUR, François JORON, Marcel MEEUS, Jackie GOUJON, Carole DEVAUX, Laurent MOREAU
-------------------	--

POUVOIR(S) :	Annie SURVILLE à Céline CHEVAL Béatrice LEMAUX à Andrée PREVOTEAU Jean-François MARTIN à Marcel MEEUS
---------------------	---

EXCUSE(S) :	Christian GRANDSIRE, Béatrice LEMAUX, Jean-François MARTIN, Annie SURVILLE
--------------------	--

ABSENT(S) :	
--------------------	--

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu de la séance du 17 octobre 2013.

PROJET CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les chiffres du projet de construction du groupe scolaire, les subventions escomptées sont bien moindres, le parking de devant ne sera pas fait. Le coût du projet avant les appels d'offres est de 1 567 171,37 € HT.

EMPRUNT (2013-21)

Afin de pouvoir lancer le projet de construction de groupe scolaire, c'est-à-dire les appels d'offres il est nécessaire de contracter un produit financier.

Après s'être renseignés auprès du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne et de la Banque Postale qui n'est pas intéressée par les collectivités territoriales, le Maire et les adjoints proposent aux membres du conseil que soit retenue la Caisse d'Épargne pour le produit suivant :

- Ouverture de Crédit Long Terme d'Investissement qui se décompose en 2 phases :
 - Phase de mobilisation des fonds jusqu'au 30/06/2015 à eonia + 1,90 %
 - Phase de consolidation des fonds possible d'une durée maximale de 25 ans au taux fixe, taux variable.
 - Consolidation minimum de 20 % du montant de l'autorisation, soit 360 000 € au minimum
 - Frais de dossier : 1800 €

Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour et 3 voix contre d'accepter l'ouverture de crédit long terme d'investissement de la Caisse d'Épargne.

ACCEPTATION SUBVENTIONS (2013-22)

Le Conseil Municipal approuve à 12 voix pour et 1 abstention les subventions accordées suivantes :

- Conseil Général : 576 327 €
- Etat : 281 050 €
- CAF : 137 500 € + un prêt à taux zéro de 59 000 € à rembourser sur 10 ans

Le dossier des amendes de police est en cours car le parking de devant ne sera pas fait.

LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES (2013-23)

Le Conseil Municipal à 11 voix pour et 2 voix contre accepte que les appels d'offres aux entreprises soient lancés prochainement.

CHOIX ETUDES DE SOLS (2013-24)

Il est nécessaire de faire appel à des entreprises pour une étude pédologique et une géotechnique.

Une consultation a été lancée, voici ce qui en ressort :

- Etude pédologique :
 - HYDROGEOTECHNIQUE NORD ET OUEST : retour courrier
 - AES CONSEIL : 837,20 €
 - ACTICE CONSEIL : 753,48 € TTC
- Etude géotechnique :
 - FONDOUEST : 3463,52 €
 - TECHNISOL : non répondu
 - CE BTP-SOLEN : retour courrier

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que l'entreprise Actice Conseil soit mandatée pour l'étude pédologique pour une somme de 753,48 € TTC et l'entreprise Fondouest pour l'étude géotechnique pour un montant de 3463,52 € TTC.

CONVENTION PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS (2013-25)

Le Conseil Général met à disposition gratuitement une plateforme de dématérialisation des marchés publics. Le Conseil municipal accepte, à 12 voix pour et 1 abstention, que le Monsieur le Maire signe la convention de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.mpe27.com du Département de l'Eure avec le Conseil Général.

DEMANDE D'AIDE (2013-26)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de l'Eure demande à la commune si elle veut bien subventionner le renouvellement d'un fauteuil électrique pour un administré à hauteur de 500 €. Le Conseil Municipal accepte à 8 voix pour et 5 abstentions d'attribuer cette somme de 500 € qui sera amputée sur le budget du CCAS au compte 6561.

DIVERS

- La distribution du Noël des enfants se fera le 21 décembre à 10h, seront présents : Marcel Meeus, Jackie Goujon, Carole Devaux, Céline Cheval, Hervé Gamblin, Jacky Paumier, Andrée PrévotEAU. Ceux qui le souhaitent pourront se rendre à Toys'r'us le mardi 5 novembre à 15h30 pour le choix des jouets. Jackie Goujon mettra sa camionnette à disposition le jour où il faudra aller chercher les jouets.
- La distribution du colis des Anciens se fera le 14 décembre à 10h, seront présents : Marcel Meeus, Carole Devaux, François Joron, Andrée PrévotEAU, Hervé Gamblin, Jackie Goujon, Jacky Paumier. Le colis sera le même que l'an dernier, les produits seront pris chez les commerçants/artisans de Vraiville, sauf le miel car Madame Ambroise n'en a pas récolté assez cette année.
- Le repas des Anciens se tiendra le 23 février 2014 à l'Auberge de la Gare
- Monsieur Derrey a été mandaté il y a deux semaines pour changer 10 appareils d'éclairage public, ces travaux seront effectués avant la fin de l'année.
- Le bâtiment communal a été vêtu d'une porte de garage séquentielle (1386,63 € HT), prochainement une dalle sera coulée.

Séance levée à 19h05